
GUIDE FINANCIER 2021-2022

COMITE DEPARTEMENTAL DE HANDBALL DES YVELINES

Version : 3.0

Date : 13 novembre 2021

PREAMBULE

Pour les tarifs non présents dans ce guide financier du comité départemental de handball des Yvelines, les tarifs du guide financier de la fédération sont applicables.

SOMMAIRE

Tarifs Licences	4
Comité / Engagements	5
Affiliation	5
Tarifs traitement courrier	5
Championnat	5
Coupe	5
Arbitrage.....	6
Formation	6
Vacations	6
Formation de juge arbitre	6
Formation de juges-arbitres-jeunes	6
Indemnités Accompagnateur « Club » JA / JAJ	6
Indemnités Accompagnateur « T3 » JA / JAJ	6
Cotisations annuelles	7
Forfait	7
Indemnités arbitrage	7
Championnat : base de remboursement	7
Coupe des Yvelines : base de remboursement	7
Equipes jeunes (championnat ou coupe) : base de remboursement	7
Absence d'une équipe à une rencontre	7
En cas de 2 arbitrages consécutifs : tarifs à partir de la 2 ^{ème} rencontre	7
Championnat	7
Coupe des Yvelines	8
Equipes jeunes (championnat ou coupe)	8
Technique	9
Formation	9
Vacations (taux horaire brut minimum)	9
participation financière au projet Yvelines handball	9
Pénalités financières liées à l'organisation des compétitions	10
Article 92.1.a : Absence d'arbitre – non-respect de la procédure	10
Article 93	10
Article 94 : Demande de modification des coordonnées d'une rencontre hors période	10
Article 98 – Etablissement feuille	10

Article 98.6.2 : Equipe sans officiel sur FDME	10
Article 98.7 – Envoi Feuille de match	10
Article 104.2 – Forfait d’équipe.....	10
Article 104.3 – Forfait Général (x3 le forfait isolé)	11
Article 105 – Transmission Résultats sur Gesthand	11
Article 109 – Match perdu par pénalité	11
Absence de règlement d’indemnité de rencontre	11
Fournitures	12
Aide aux nouveaux clubs	13
Année 1 :	13
Année 2 :	13
Année 3 :	13
Année 4 et suivantes	13

TARIFS LICENCES

Saison 2021/2022

Renouvellement de licences

Licences	Part FFHB						Part Ligue	Part Comité	TOTAL	
2021/2022	Maison du handball	FFHB	Ass RC Obligatoire	Ass IA Facultative	Part FFHB Sans IA	Part FFHB Avec IA			Sans IA	Avec IA
Dirigeant	6	0,00	0,42	0,78	6,42	7,20	5,04	0,00	11,46	12,24
Blanche Dirigeant	6	0,00	0,42	0,78	6,42	7,20	5,04	0,00	11,46	12,24
Joueur + 16 ans	6	0,00	1,17	2,08	7,17	9,25	7,59	19,20	33,96	36,04
Joueur - 12 ans	6	0,00	0,17	0,23	6,17	6,40	3,02	16,50	25,69	25,92
Joueur 12/16 ans	6	0,00	0,45	0,80	6,45	7,25	5,91	18,00	30,36	31,16
Loisir	6	0,00	1,14	1,86	7,14	9,00	5,16	18,00	30,30	32,16
Blanche Joueur +16 ans	6	0,00	1,17	2,08	7,17	9,25	7,56	19,20	33,93	36,01
HandEnsemble	6	0,00	0,40	0,70	6,40	7,10	0,00	0,00	6,40	7,10
Evenementielle	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Handfit	6	0,00	1,14	1,86	7,14	9,00	0,00	0,00	7,14	9,00
Baby-hand	6	0,00	0,17	0,23	6,17	6,40	0,00	0,00	6,17	6,40

Création de licences

Licences	Part FFHB						Part Ligue	Part Comité	TOTAL	
2021/2022	Maison du handball	FFHB	Ass RC Obligatoire	Ass IA Facultative	Part FFHB Sans IA	Part FFHB Avec IA	*		Sans IA	Avec IA
Dirigeant	6	10,80	0,42	0,78	17,22	18,00	8,40	0,00	25,62	26,40
Blanche Dirigeant	6	10,80	0,42	0,78	17,22	18,00	8,40	0,00	25,62	26,40
Joueur + 16 ans	6	23,75	1,17	2,08	30,92	33,00	12,65	19,20	62,77	64,85
Joueur - 12 ans	6	9,60	0,17	0,23	15,77	16,00	5,03	16,50	37,30	37,53
Joueur 12/16 ans	6	13,75	0,45	0,80	20,20	21,00	9,85	18,00	48,05	48,85
Loisir	6	17,00	1,14	1,86	24,14	26,00	8,60	18,00	50,74	52,60
Blanche Joueur +16 ans	6	23,75	1,17	2,08	30,92	33,00	12,60	19,20	62,72	64,80
HandEnsemble	6	5,90	0,40	0,70	12,30	13,00	1,00	0,00	13,30	14,00
Evenementielle	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Handfit	6	17,00	1,14	1,86	24,14	26,00	1,00	0,00	25,14	27,00
Baby-hand	6	9,60	0,17	0,23	15,77	16,00	1,00	0,00	16,77	17,00

* Si licences événementielles sur la saison 2020-2021 transformées en création sur la saison 2021-2022 : **part ligue** identique à un renouvellement licences

COMITE / ENGAGEMENTS

AFFILIATION

Affiliation	150,00 €
Gestion internet	103,00 €
Participation Club au développement de l'arbitrage	55,00 €

Reconduction gratuite pour la saison 2021/2022

TARIFS TRAITEMENT COURRIER

Par lettre taxée (en plus de la taxe)	10,00 €
Frais de traitement de courrier + Affranchissement AR (Art. 109)	10,00 €

CHAMPIONNAT

+16 ans Masculins et Féminines.....	155,00 €
Participation à la gestion par équipe + 16 ans	180,00 €
U19 ans et U16 ans Masculins.....	80,00 €
U19 ans et U16 ans Féminines	70,00 €
U14 and et U12 ans	55,00 €
U10 ans « Ecole de hand »	40,00 €
Loisirs.....	100,00 €

COUPE

+16 ans Masculins et Féminines.....	65,00 €
U19 ans / U16 ans / U14 ans / U12 ans Masculins et Féminines	45,00 €
Forfait pour 10 équipes et plus	370,00 €
Forfait pour 9 équipes	350,00 €
Forfait pour 8 équipes	320,00 €
Forfait pour 6 équipes	245,00 €
Forfait pour 5 équipes	205,00 €
Forfait pour 4 équipes	165,00 €
Forfait pour 3 équipes	130,00 €
Forfait pour 2 équipes	90,00 €

ARBITRAGE

FORMATION

Formation Arbitre Départemental	200,00 €
Formation Accompagnateur JAJ Club.....	80,00 €
Forfait par module de la formation « devenir juge arbitre »	20,00 €

VACATIONS

FORMATION DE JUGE ARBITRE

Soirée.....	30,00 €
Demi-journée.....	30,00 €
Si compétition officielle.....	régler au forfait indemnités arbitrage

FORMATION DE JUGES-ARBITRES-JEUNES

Séance demi-journée	30,00 €
Séance journée.....	60,00 €
Si compétition officielle.....	régler au forfait indemnités arbitrage

INDEMNITES ACCOMPAGNATEUR « CLUB » JA / JAJ

Accompagnement match	40,00 €
Accompagnement second match.....	20,00 €

INDEMNITES ACCOMPAGNATEUR « T3 » JA / JAJ

La CDA/CDJA attribue le grade d'accompagnateur T3 en fonction des diplômes ou de l'expérience de l'accompagnateur

Accompagnement match, temps de jeu de 2x30'	60,00 €
Accompagnement second match, temps de jeu de 2x30'	40,00 €

Accompagnement match, temps de jeu de 2x25'	50,00 €
Accompagnement second match, temps de jeu de 2x25'	33,00 €

Accompagnement match, temps de jeu de 2x20'	40,00 €
Accompagnement second match, temps de jeu de 2x20'	27,00 €

Accompagnement match, temps de jeu inférieur à 40'	40,00 €
Accompagnement second match, temps de jeu inférieur à 40'	20,00 €

Comité Départemental de Handball des Yvelines – 1 rue du Sequoia 78 870 BAILLY

Association Loi 1901 - N° préfecture : 2585 – SIRET : 313 549 776 00042 – Agrément : 07812ET0156 – APS : CDY43

Tél. : 01 30 54 09 60 / Email : 5878000@ffhandball.net / Web : <http://www.comite78-handball.org>

COTISATIONS ANNUELLES

Arbitre	65,00 €
JAJ Club	5,00 €
JAJ T3 (Dép)	50,00 €

FORFAIT

Forfait de non-déplacement arbitre ou de non-paiement club	50,00 €
--	---------

INDEMNITES ARBITRAGE

CHAMPIONNAT : BASE DE REMBOURSEMENT

1 ^{ère} division territoriale +16F et +16M	68,00 €
2 ^{ème} division territoriale +16F et +16M	66,00 €
3 ^{ème} division territoriale +16M	65,00 €
4 ^{ème} division territoriale +16M	63,00 €
5 ^{ème} division territoriale +16M	63,00 €

COUPE DES YVELINES : BASE DE REMBOURSEMENT

+16 féminins et masculins	67,00 €
---------------------------------	---------

EQUIPES JEUNES (CHAMPIONNAT OU COUPE) : BASE DE REMBOURSEMENT

U12 féminins et mixtes	45,00 €
U14 féminins et masculins	50,00 €
U16 féminins et masculins	52,00 €
U19 féminins et masculins	58,00 €

ABSENCE D'UNE EQUIPE A UNE RENCONTRE

Pour un JA ou un JAJ	30,00 €
----------------------------	---------

EN CAS DE 2 ARBITRAGES CONSECUTIFS : TARIFS A PARTIR DE LA 2^{ème} RENCONTRE

CHAMPIONNAT

1 ^{ère} division territoriale +16F et +16M	40,00 €
2 ^{ème} division territoriale +16F et +16M	40,00 €
3 ^{ème} division territoriale +16M	40,00 €
4 ^{ème} division territoriale +16M	40,00 €
5 ^{ème} division territoriale +16M	40,00 €

COUPE DES YVELINES

+16F et +16M40,00 €

EQUIPES JEUNES (CHAMPIONNAT OU COUPE)

U12 féminins et mixtes.....20,00 €

U14 féminins et masculins20,00 €

U16 féminins et masculins25,00 €

U19 féminins et masculins30,00 €

TECHNIQUE

FORMATION

Formation « Animer – Contribuer à l’animation de la structure »240,00 €

VACATIONS (TAUX HORAIRE BRUT MINIMUM)

Cadre titulaire d’une carte professionnelle13,00 €

PARTICIPATION FINANCIERE AU PROJET YVELINES HANDBALL

Forfait annuel pour un joueur en part entière YHB500,00 €

Forfait annuel pour un joueur en demi-part YHB250,00 €

PENALITES FINANCIERES LIEES A L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

ARTICLE 92.1.A : ABSENCE D'ARBITRE – NON-RESPECT DE LA PROCEDURE

+16 ans Masculins et Féminines.....20,00 €

ARTICLE 93

Relance de conclusion < 21 jours20,00 €

ARTICLE 94 : DEMANDE DE MODIFICATION DES COORDONNEES D'UNE RENCONTRE HORS PERIODE

+16 ans Masculins20,00 €

Autre.....10,00 €

ARTICLE 98 – ÉTABLISSEMENT FEUILLE

2.1 Non-utilisation de la FDME (hors panne informatique)40,00 €

2.3 par mention obligatoire10,00 €

ARTICLE 98.6.2 : EQUIPE SANS OFFICIEL SUR FDME

1^{er} manquement..... Avertissement

2^{ème} manquement10,00 €

ARTICLE 98.7 – ENVOI FEUILLE DE MATCH

1^{er} manquement..... Avertissement

Transmise au-delà du 1^{er} jour ouvrable.....10,00 €

Transmise au-delà du 3^{ème} jour ouvrable60,00 €

ARTICLE 104.2 – FORFAIT D'EQUIPE¹

Forfait pour les +16 ans Masculins et Féminines110,00 €

Forfait Jeunes60,00 €

¹ Lorsqu'un club prévient le comité du forfait de son équipe 48h avant la date et l'heure de la rencontre saisie dans Gesthand, la pénalité financière est réduite de 50% (soit une amende ramenée à 55€ en + 16 ans et 30€ en jeunes)

ARTICLE 104.3 – FORFAIT GENERAL (X3 LE FORFAIT ISOLE)

Général pour les +16 ans Masculins et Féminines	300,00 €
Forfait Jeunes	150,00 €

ARTICLE 105 – TRANSMISSION RESULTATS SUR GESTHAND

Manquement.....	10,00 €
-----------------	---------

ARTICLE 109 – MATCH PERDU PAR PENALITE

+16 ans Masculins et Féminines.....	20,00 €
Jeunes et U18 ans.....	10,00 €

ABSENCE DE REGLEMENT D'INDEMNITE DE RENCONTRE

Si absence d'un moyen de paiement, obligeant le secrétariat du comité à procéder au remboursement de l'arbitre par le club et refacturation du club concerné. Montant forfaitaire appliqué au club concerné en plus de l'indemnité de la rencontre

1 ^{er} manquement et suivants	50,00 €
--	---------

FOURNITURES

Carton rouge et jaune (la paire)	3,50 €
Carton bleu à l'unité (demande de rapport)	1,00 €
Carton vert (les 3)	15,00 €
Carton de marque (les 10)	1,50 €
Ecusson d'arbitre	5,00 €
Frais d'envoi PTT (Recommandé)	20,00 €

AIDE AUX NOUVEAUX CLUBS

ANNEE 1 :

Affiliation	Gratuité
Engagements	Gratuité
Licences	Gratuité

ANNEE 2 :

Affiliation	1/3 du prix
Engagements	1/3 du prix
Licences	1/3 du prix
Dotation.....	500,00 € chez notre partenaire ²

ANNEE 3 :

Affiliation	2/3 du prix
Engagements	2/3 du prix
Licences	2/3 du prix

ANNEE 4 ET SUIVANTES

.....	Normal
-------	--------

Pour ces 4 années, ces tarifs ne comprennent pas :

- *Le tarif FFHB*
- *Le tarif Ligue*
- *Les mutations*

² ou sur présentation de facture si le matériel non disponible chez notre partenaire